



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Discours de Mme Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO,
à l'occasion de son audition
à l'Assemblée nationale française**

Assemblée nationale, Paris, le 10 février 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Je suis très honorée de me trouver parmi vous aujourd'hui, au cœur de cette illustre Assemblée. Je souhaiterais remercier vivement le Président Poniatowski d'avoir bien voulu m'inviter à m'adresser à vous sur le rôle et l'action de l'UNESCO dont j'assume la Direction générale depuis quelques mois.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler combien, depuis la création de l'UNESCO il y a plus de soixante ans, l'excellence des relations entre notre Organisation et son pays hôte, la France, s'est poursuivie. J'ai très à cœur de renforcer ces liens de proximité, de pensée et d'action. Depuis ma prise de fonctions, j'ai déjà eu un nombre important de rencontres avec de hautes personnalités politiques françaises, parmi lesquelles Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Monsieur Luc Chatel, Ministre de l'éducation nationale, et Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture et de la communication. Ces rencontres nous ont permis de stimuler le partenariat de qualité qui lie la France et l'UNESCO dans bien des domaines.

Nous partageons le même engagement envers le multilatéralisme et tout ce qu'il peut apporter à la résolution des problèmes de notre époque.

Plus d'un demi-siècle après la création de l'UNESCO, il est étonnant de constater combien son Acte constitutif conserve d'actualité. Permettez-moi de citer un bref extrait de notre texte fondateur : « Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion

unanime, durable et sincère des peuples [...], par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité »

La crise actuelle multiforme ne laisse personne indemne. J'ai l'intime conviction que, si l'état de vulnérabilité de notre monde nous impose de repenser les fondations du système prévalent, dans le même temps, le dynamisme de notre temps nous donne l'espoir d'y répondre.

Cela se fonde dans ma vision d'un nouvel humanisme, qui s'est façonnée au fil de mon parcours en politique internationale et en diplomatie. Par l'histoire de mon pays, la Bulgarie, multiculturel, multiethnique et multireligieux, et au cours de mes missions dans le monde, j'ai acquis la certitude que c'est le développement, l'éducation, un autre regard vers la nature et le changement climatique, c'est l'accès à l'éducation, le respect de la diversité et l'égalité des sexes qui sont au cœur de l'humanisme d'aujourd'hui. Le mandat de l'UNESCO porte sur tous ces objectifs. Par conséquent, l'agenda même de l'UNESCO est un agenda humaniste.

Revoir l'ordre de préséance de nos valeurs est une urgence absolue. Car, comme l'a exprimé le grand intellectuel Joseph Ki Zerbo : « *Le monde des valeurs est une immensité qui dépasse de loin le monde matériel* »

L'une de ces valeurs fondamentales est la solidarité. Elle s'est manifestée dans toute sa force à la suite du terrible séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier. Nous avons tous réagi immédiatement. Dans les heures qui ont suivi, l'UNESCO a mis en place une cellule de crise. Je vous exposerai tout à l'heure l'action concrète mise en place par l'UNESCO pour reconstruire le pays dans les domaines de l'enseignement et de la culture.

De façon générale, je veux que l'UNESCO donne un nouvel élan à la solidarité internationale. En mon âme et conscience, je suis persuadée que nous n'avons pas d'autre moyen de penser et de fonctionner face aux immenses défis de notre époque.

Pour moi, le second pilier de cet humanisme du vingt-et-unième siècle, c'est la tolérance. C'est-à-dire le respect de l'autre, des autres. C'est-à-dire connaître et comprendre. Car, comment respecter ce que l'on ignore ?

La paix n'est pas un concept idéalisé. La paix se décline en actions pragmatiques. On tend vers la paix en mettant en œuvre des projets concrets qui apportent des solutions sur le terrain. Cette paix aux accents réalistes se construit jour après jour.

Or toutes les questions que doit résoudre notre société planétaire sont liées : on ne peut dissocier les problèmes d'illettrisme et la pauvreté, le réchauffement climatique, les difficultés économiques ou la perte de biodiversité. Ces questions requièrent une approche multidisciplinaire. L'UNESCO est l'unique agence des Nations Unies à avoir un mandat pluriel qui lui permet d'aborder ces défis de manière intégrée, en utilisant son savoir-faire et son expérience dans quatre domaines précis : l'éducation, la science, la culture et la communication.

C'est la raison pour laquelle, dès mon entrée en fonctions, j'ai déployé tous mes efforts pour repositionner l'UNESCO à une place stratégique au sein du système des Nations Unies. Mes rencontres avec le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et avec de nombreux chefs d'agences du système multilatéral, comme Dominique Strauss-Kahn du Fonds monétaire international et Helen Clark du Programme des Nations Unies pour le développement, m'ont permis de mener à bien cette action. Je porte haut et fort le message que le développement est un processus holistique dont l'éducation, la science et la culture sont des composantes incontournables.

Je me concentrerai aujourd'hui sur l'éducation et la culture.

En premier lieu, je dirai que l'éducation doit être au centre de la relance économique et de toutes les politiques de développement. J'insiste d'emblée pour dire que l'éducation pour tous est la priorité de notre Organisation qui est l'agence leader dans ce domaine, au sein des Nations Unies. L'éducation est un droit fondamental. C'est le moyen le plus puissant pour parvenir à réduire la pauvreté.

Le mois dernier, j'ai lancé à New York aux côtés de Ban Ki-moon le Rapport mondial sur l'Education pour tous. Malheureusement, la conclusion est que nous sommes loin des objectifs de l'éducation de base. J'ai donc la ferme intention de renforcer notre action de plaidoyer auprès des donateurs, en particulier le G8 et le G20.

Une autre de mes priorités absolues est de mettre résolument l'accent sur l'éducation des filles. L'égalité entre les sexes est pour moi un objectif central. Les femmes représentent la moitié de l'humanité, le monde a besoin de toute la puissance de leur contribution à l'avancement de la société.

J'en viens maintenant à la culture. Comme vous le savez, l'UNESCO privilégie une compréhension à la fois réaliste et large de la culture, décapée de tout a priori. La culture émane de chacun de nous, elle est multiple, en perpétuel devenir, sans hiérarchie. Le rôle de l'UNESCO dans le domaine de la culture est très vaste. Il couvre à la fois le passé et le présent, la protection des bâtiments, celle du patrimoine immatériel et des langues, la promotion et le développement des industries culturelles ou la création contemporaine. Comme je l'ai dit, j'entends également parvenir à ancrer fermement la culture au cœur du développement.

Pour mettre en œuvre ces actions multiples, l'UNESCO est à la fois sur le terrain de la recherche et de l'échange, et sur le terrain du droit. Nous disposons d'un socle très solide d'instruments juridiques internationaux qui couvrent la plupart des domaines de protection de la culture. La Convention du patrimoine mondial de 1972, celle du patrimoine immatériel de 2003 ou celle qui concerne les industries culturelles de 2005, pour n'en citer que trois, constituent des outils très importants qui, une fois ratifiés par les pays, ont force de loi. Je continuerai de promouvoir avec vigueur l'application de ces instruments juridiques.

Notre Organisation attache par ailleurs une très haute importance à la protection de la diversité culturelle, qui représente la somme incomparable de toutes les expressions culturelles du monde. C'est une richesse de tous les temps et de tous les lieux, qui fondent notre mémoire.

La diversité culturelle, c'est la cohérence de l'humanité.

Pour la première fois, l'UNESCO a élaboré un Rapport mondial sur la diversité culturelle, Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, dont le lancement officiel aura lieu dans les semaines à venir. C'est un essai novateur pour élaborer des indicateurs sur la diversité culturelle. Un Résumé en français de ce Rapport va vous être distribué.

J'ai enfin la conviction que le dialogue est un puissant antidote à la méfiance et aux stigmatisations. Je vais lancer dans quelques jours l'Année internationale du rapprochement des cultures, précisément dans le but d'initier des échanges qui vont aider les peuples et les cultures à mieux se comprendre et à amorcer un virage en direction de la paix. J'ai également créé un Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures, qui se réunira pour la première fois le 18 février, pour ouvrir de nouvelles voies vers la paix au vingt-et-unième siècle.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Vous avez un rôle privilégié à jouer pour faire passer des messages et des lois. Je vous engage à soutenir les idéaux de l'UNESCO, et je vous en remercie.

Je sais que la France, pays de la liberté et des droits de l'homme, et l'UNESCO, agence pour l'éducation, la science, la culture et la communication au service de la paix, vont poursuivre leur action conjointe, forts de liens resserrés et d'une vision partagée.

Je répondrai bien sûr à toute question que vous souhaiterez me poser, et serai prête à vous rencontrer, dans un réel esprit d'ouverture.

Je vous remercie.